



Le mot du président

RAPPORT MORAL 2017

« Chères amies et chers amis du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine,

Chaque année, l'indicateur majeur retenu pour apprécier les résultats concrets de l'association est très naturellement celui des nouveaux espaces protégés. Le rapport d'activité montrera dans un instant que 2017 a été une nouvelle belle année en la matière et que la courbe des hectares protégés a poursuivi sa croissance.

Mais pour ce rapport moral, je souhaiterais mettre en avant un axe certes moins spectaculaire mais pourtant fondamental, qui est celui de la gestion des sites protégés pour en conserver voire en améliorer les qualités écologiques. En effet, construire un patrimoine est un volet important, mais le gérer avec discernement et le valoriser au bénéfice du plus grand nombre sont statutairement deux objectifs complémentaires et indispensables à l'expression de nos missions d'utilité publique. Ainsi, la relecture des comptes rendus des réunions de Bureau de cette année écoulée montre qu'ils sont jalonnés de réflexions et de décisions relatives à la gestion des sites par des approches d'ailleurs souvent diverses.

Dans le cadre de ce rapport, j'ai choisi d'en évoquer 3 aspects.

Sur le plan de l'organisation interne, après 20 années de fonctionnement et à la faveur du renouvellement du responsable de mission, celle-ci a fait l'objet à la demande du Bureau d'une réflexion de fond afin de l'adapter si nécessaire aux enjeux actuels et aux compétences techniques et humaines disponibles. L'exercice a été conduit par Jean-Yves FERY, successeur de Philippe HACKER, et la mission gestion a fait l'objet d'une refonte importante dont il conviendra d'apprécier les résultats dans un délai raisonnable.

Sur un autre terrain, compte tenu de l'accroissement continu du patrimoine « étangs » de l'association, le Bureau, en lien avec l'équipe et le Conseil scientifique, a souhaité engager une réflexion sur les conditions de leur gestion piscicole, compte tenu de la mise à disposition de ces milieux aux pisciculteurs professionnels qui y opèrent. Sans entrer dans les détails, il s'agit de rechercher une harmonisation aussi complète que possible des exigences écologiques, par définition prioritaires, du Conservatoire sur ses étangs, allant de pair avec une adaptation concomitante des conditions financières de location et dans la recherche d'un équilibre non pénalisant pour les 2 parties. L'opération est complexe notamment à cause de la diversité des étangs, de leurs potentialités, des usages préexistants, ... mais la construction d'un cadre commun de gestion progresse.

Un troisième axe particulier est revenu de façon récurrente dans nos réunions de Bureau, celui des activités cynégétiques sur les sites du Conservatoire. Le sujet est évidemment sensible tant l'expression d'antagonismes est fréquente entre le monde de la protection de la nature et celui de la chasse. A cet égard et à son habitude, le Conservatoire a opté pour une voie pragmatique en positionnant évidemment la préservation du patrimoine naturel comme la priorité sur les sites et en évaluant aussi précisément que possible la compatibilité de telle ou telle activité avec sa

pérennité. Cette démarche est ainsi appliquée aux pratiques cynégétiques et, dans ce cas encore, compliquée par la diversité des enjeux et des modalités d'exercice du droit de chasse sur les 4 départements lorrains. Sur ce volet, le Bureau a choisi de s'appuyer sur une compétence particulière, notamment juridique, afin de conduire une réflexion qui s'engage en ce début 2018.

Sur les axes de la connaissance et de la protection des milieux naturels, l'activité a également été intense et un domaine spécifique mérite ici un éclairage particulier, celui des mares et de leurs habitants emblématiques. Créée il y a plus de 20 ans à l'initiative et au sein du Conservatoire des Sites Lorrains, la Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine a travaillé durant toutes ces années avec constance, compétence et efficacité sur ces groupes pour aboutir sur le plan de la connaissance à un atlas régional mais aussi à la publication d'une liste rouge fin 2016, et dans le même temps au lancement d'un plan d'action en faveur des mares de la région Lorraine. La nouvelle géographie administrative a conduit à l'extension de ce programme à l'ensemble de la région Grand Est en 2017 grâce à un important travail d'animation (et de construction budgétaire...) de la CRA, laquelle a également organisé en décembre dernier de bien belles journées herpétologiques régionales à Nancy.

Il serait injuste de ne pas évoquer ici le travail de valorisation réalisé cette année, principalement sur le terrain par nos animateurs, compte tenu de quelques évènements conjoncturels qui ont singulièrement ralenti le rythme de parution des publications du CEN et notamment de son bulletin.

Enfin, de façon plus large et synthétique, 2017 était aussi la dernière année de développement du plan d'action quinquennal (PAQ) sur la base duquel l'Etat et la Région Lorraine avaient accordé leur agrément conjoint au Conservatoire de Lorraine en 2012. Une partie significative de l'année a été consacrée à l'élaboration du bilan de ce premier PAQ et à la préparation du suivant dont la construction est en cours et sera réalisée en 2018, conjointement avec nos collègues des Conservatoires d'Alsace et de Champagne-Ardenne. Le chantier est ambitieux et répond à une préoccupation de mutualisation exprimée à diverses reprises par les responsables de la Région Grand Est lors de rencontres institutionnelles avec son président d'alors, Philippe RICHERT en mars, et sa Commission environnement présidée par Christian GUIRLINGER, en janvier 2017.

Les relations avec les autres Conservatoires ont naturellement largement débordé du cadre Grand Est puisque le CEN Lorraine est toujours bien présent dans les instances de la fédération des CEN. Entre autres et multiples activités, celle-ci s'investit fortement dans la création d'une future fondation reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs et notamment une part volontaire du patrimoine foncier des CEN de France. Sa naissance pourrait être annoncée dans le courant de cette année et elle est au cœur d'une étude du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable du ministère, conduite en 2017 auprès de nombreux Conservatoires dont le nôtre et qui met en lumière la qualité de nos travaux, de nos compétences et de nos potentiels dans les préoccupations environnementales à venir.

Pour conclure ce rapport non exhaustif des engagements du CEN Lorraine au titre de ses missions statutaires en 2017, je souhaite aussi souligner la qualité des investissements humains mobilisés sans lesquels aucun de ces chantiers n'aurait pu avancer. Salariés, bénévoles du Conseil d'administration, du Bureau et du Conseil scientifique, Conservateurs bénévoles et autres membres actifs, chacun à sa mesure a contribué à faire vivre notre association et à lui impulser son dynamisme. Le Conservatoire est une belle aventure humaine, ses missions sont incontestablement d'intérêt général et ses travaux l'ont à nouveau largement illustré cette année. »

Le président, Alain SALVI